

N°6 - JUILLET 2018

EDITO

Cher-e-s collègues,

L'équipe des brèves du Département Universitaire de Médecine Générale vous propose de noter dans vos agendas les modalités et les dates de validation de la phase socle de nos internes de médecine générale de première année car à la rentrée... Ils devront valider leur phase socle !

Tuteurs et MSU ont un rôle important d'accompagnement des internes dans l'aboutissement de cette phase socle, en veillant en particulier au suivi du portfolio et du carnet de stage.

Aidons-les à ne pas prendre de retard ...

Mais en attendant, toute l'équipe du DUMG vous souhaite de bonnes vacances ensoleillées et méritées !

Dr P. Boyer

Validation de la phase socle / DES de Médecine Générale

Dr M. Bismuth

Cadre règlementaire de la validation de la phase socle :

Principes : la validation de la phase socle du DES de Médecine générale aura lieu lors d'une journée à la rentrée. Toute la promotion (IMG première année) sera reçue le **04 Septembre 2018** lors d'un séminaire de validation dans les locaux de la faculté. La présence des internes est bien sûr obligatoire.

Déroulement : c'est au cours d'une rencontre individuelle avec un enseignant que l'interne présentera, comme bases à l'évaluation, le relevé de son parcours dans le DES (stages, présence aux enseignements) son portfolio, son carnet de stage. La validation définitive sera établie par la commission locale de validation. A l'issue de la journée, l'interne signera son contrat de formation.

Critères de validation obligatoires :

- la validation des stages (suivie par l'administration)
- la présence à tous les enseignements facultaires (suivie par l'administration)
- la présence aux GEP et GTT (des cas particuliers seront pris en compte pour les 3° GEP et GTT du 2° semestre qui ne seront pas encore réalisés)
- les travaux d'écriture clinique (TEC) évalués sur le Portfolio
- les évaluations semestrielles des tuteurs sur le Portfolio
- les rapports de stages
- l'acquisition des compétences en situation via le carnet de stage

Résultats :

Critères remplis : le jury propose la validation par la commission locale avec rédaction du contrat de formation et la définition des objectifs pédagogiques pour la phase d'approfondissement et le projet de thèse

Critères non remplis :

La décision revient à la commission locale avec prescriptions pédagogiques, rattrapages possibles sur les semestres suivants ou ajournement (= nouveau semestre en stage ambulatoire)

Dernière étape : La validation définitive sera prononcée par la commission interrégionale (Occitanie)

A retenir : Afin de permettre aux internes en phase socle de mettre à jour leurs Portfolios et Carnets de stage et être prêts pour le 04 septembre, les MSU et les tuteurs doivent valider les traces d'écritures cliniques **avant la fin du mois de juillet 2018.**

N°6 – JUILLET 2018

Validation du DES

Dr E. Escourrou

Les internes en fin de cursus souhaitant postuler pour une soutenance de D.E.S doivent au préalable adresser la fiche de transmission de soutenance de D.E.S au Pr S.Oustric et à Mme P.Ferrand par mail (fiche disponible sur le site du DUMG, rubrique : Diplôme de spécialiste en Médecine Générale : DES >> Généralités). Une fois la date de soutenance communiquée par Mme Ferrand, le dossier de soutenance de D.E.S, relié, doit être envoyé aux membres du jury, et ce, 15 jours avant la soutenance. Le dossier comprend le résumé de l'ensemble du parcours dans le D.E.S (trame disponible sur le site du DUMG, rubrique : Diplôme de spécialiste en Médecine Générale : DES >> Généralités), ainsi que le mémoire. Le mémoire doit porter sur un sujet de recherche de soins premiers obligatoirement. Il doit être écrit au format suivant : introduction, méthode, résultats, discussion, références bibliographiques (aux normes Vancouver).

Trois possibilités :

1. Le travail est issu d'une situation clinique rencontrée en stage (ayant fait l'objet d'un RSCA par exemple), qui sera détaillée, puis qui aura fait l'objet d'une recherche narrative de la littérature pour proposer une solution complète au(x) problème(s) rencontré(s), ou un état des lieux actuel des connaissances sur le sujet abordé ;
2. Le travail peut être issu de la thèse d'exercice, si et seulement si, le sujet concerne les soins premiers. Il s'agira du développement d'une partie ou d'un axe de la thèse. Par exemple : développement d'un résultat, d'un objectif secondaire peu abordé dans le manuscrit de thèse.
3. Le travail peut être un nouveau travail de recherche : étude épidémiologique descriptive transversale, revue narrative de la littérature, etc. Dans ce cas, le volume de travail attendu est évidemment moins important que pour un travail de thèse d'exercice.

Lors de la soutenance, l'interne présente en 15 minutes son travail de recherche à l'aide d'une présentation type Powerpoint°. Ensuite, sur les 30 minutes suivantes, les 3 membres du jury reviennent sur le travail proposé, ainsi que sur le parcours de l'interne (stages, traces écrites, carnet de stage, avis tuteurs, etc.).

La soutenance fait l'objet d'une proposition de validation ou de non validation du D.E.S, qui ne sera confirmée qu'en commission inter régionale entre les coordonnateurs des D.E.S de l'inter région.


